



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 mai 2010  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quatrième session

Points 146 et 155 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

#### Financement de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti

## Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011

### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2008/09	574 916 500 dollars
Dépenses pour 2008/09	574 401 700 dollars
Solde inutilisé de 2008/09	514 800 dollars
Crédit ouvert pour 2009/10 <sup>a</sup>	732 393 000 dollars
Dépenses prévues pour 2009/10 <sup>b</sup>	732 393 000 dollars
Montant prévu du solde inutilisé de 2009/10 <sup>b</sup>	0 dollar
Proposition du Secrétaire général concernant les autorisations d'engagement de dépenses pour la période allant du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010	380 402 700 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2010/11	375 000 000 dollars

<sup>a</sup> Le montant de 732 393 000 dollars pour la période 2009/10 inclut : a) 611 751 200 dollars (crédit ouvert) (A/RES/63/294); et b) 120 641 800 dollars (autorisation d'engagement) (A/RES/64/264).

<sup>b</sup> Prévisions au 30 avril 2010 (voir annexe I).



## **I. Introduction**

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/554) et la note du Secrétaire général sur les mécanismes de financement de la Mission pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/764). À l'occasion de l'examen de ces deux documents, le Comité a rencontré des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des informations et des éclaircissements supplémentaires.

2. Les documents examinés et ceux sur lesquels le Comité consultatif s'est appuyé pour examiner le financement de la MINUSTAH sont énumérés à la fin du présent rapport.

## **II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009**

3. Dans sa résolution 62/261, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 574 916 500 dollars (montant net : 561 794 300 dollars) pour le fonctionnement de la Mission au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009. Les dépenses de l'exercice considéré se sont élevées à un montant brut de 574 401 700 dollars (montant net : 561 112 100 dollars). Le solde inutilisé d'un montant brut de 514 800 dollars (montant net : 682 200 dollars) représente en chiffres bruts 0,1 % de la totalité du crédit ouvert, soit un taux d'exécution du budget de 99,9 %. Comme indiqué à la section III.A du rapport sur l'exécution (A/64/554), les économies réalisées sont le résultat net d'une réduction des besoins en personnel militaire et de police (677 200 dollars) et en personnel civil (15 100 dollars), contrebalancée par une augmentation de 177 500 dollars des coûts opérationnels. On trouve à la section IV du rapport sur l'exécution du budget une analyse des principaux écarts, en plus ou en moins, par rapport aux dépenses prévues.

4. Comme indiqué aux paragraphes 7 à 10 du rapport sur l'exécution du budget, la MINUSTAH a eu pour objectif prioritaire de remettre le pays sur les rails après les revers subis par le processus de stabilisation pendant le dernier trimestre de l'exercice 2007/08, notamment les troubles civils du mois d'avril 2008. Le Secrétaire général indique que la situation s'est également dégradée après le passage d'ouragans et de tempêtes tropicales qui ont provoqué une crise humanitaire et affecté quelque 800 000 personnes. La Mission a mis l'accent sur les secours après la catastrophe naturelle et, de ce fait, les progrès ont été quelque peu décevants dans certains domaines clefs. La MINUSTAH, le système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les donateurs bilatéraux ont aidé les autorités haïtiennes en fournissant des secours, y compris du matériel d'urgence, les composantes militaire, policière et logistique de la MINUSTAH jouant un rôle clef dans les opérations de sauvetage, la sécurité immédiate, l'acheminement des secours et la remise en état immédiatement après les ouragans des infrastructures effondrées. Le Secrétaire général indique que malgré ces défis, la MINUSTAH a contribué à certaines réalisations notables pendant la période considérée, notamment l'accord entre le Parlement et le Gouvernement sur le calendrier législatif, l'élaboration et la

mise en œuvre d'une stratégie de gestion des frontières; la promotion de la sécurité en milieu urbain et rural; le renforcement des contrôles aux frontières terrestre et maritime; la formation de la Police nationale haïtienne conformément au plan de réforme; et l'inauguration de l'École de la magistrature et le lancement du recrutement de la première promotion en juin 2009.

5. Les économies nettes réalisées au titre du personnel militaire et des unités de police constituées sont le résultat d'une diminution des besoins, elle-même due : a) au remboursement des pays fournisseurs de contingents inférieur aux prévisions en raison du déploiement tardif du matériel d'un contingent de patrouille côtière; b) à une baisse du niveau des indemnités pour décès ou invalidité, due à la diminution du nombre des incidents liés au service; et c) aux effectifs moyens des unités de police constituées moindres que prévu; ces économies étant contrebalancées par un dépassement des crédits au titre des contingents militaires (2 014 900 dollars) et des unités de police constituées (775 000 dollars) en raison de l'augmentation des frais de voyage des officiers d'état-major, des membres des contingents et des membres des unités de police constituées; et de l'augmentation du coût des rations, y compris des coûts de stockage et de transport. Des économies au titre de la Police des Nations Unies (3 467 100 dollars) sont attribuables essentiellement à une réduction de l'effectif moyen de la police, entraînant une baisse des indemnités de subsistance (missions) et des frais de voyage; et à l'absence d'incidents ayant provoqué décès ou incapacité pendant la période considérée. Les économies nettes réalisées au titre du personnel civil résultent de la diminution des dépenses au titre des Volontaires des Nations Unies (1 956 200 dollars) et de l'assistance temporaire (autre que pour les réunions) (827 700 dollars) en raison d'une hausse des taux de vacance effectifs pour les Volontaires des Nations Unies et les postes temporaires; parallèlement à des dépassements de crédit au titre du personnel recruté sur le plan international (2 746 000 dollars) et du personnel recruté sur le plan national (22 800 dollars) résultant de la révision des barèmes des traitements, d'une augmentation de la prime de risque et d'une augmentation des dépenses communes de personnel due à la conversion des contrats de certains membres du personnel de la série 300 à la série 100; ces hausses étant partiellement compensées par une réduction de l'indemnité de subsistance (missions) versée au personnel recruté sur le plan international.

6. Les dépassements de crédit au titre des coûts opérationnels tiennent essentiellement : a) aux installations et infrastructures (4 790 700 dollars), les dépenses ayant été plus élevées que prévu au titre des services de construction, du fait que la procédure de passation de marchés n'a pas abouti et qu'il a fallu recruter des vacataires, selon les informations que le Comité consultatif a reçues à sa demande; aux besoins supplémentaires en matériaux de construction et de carburant, partiellement compensés par une réduction des besoins pour la location d'immeubles, ceux-ci ayant été offerts gratuitement par le Gouvernement haïtien; et b) aux transports terrestres (1 683 600 dollars), en raison d'une hausse des besoins en carburant, en huile et en lubrifiant liée à une augmentation du nombre des patrouilles mobiles et au recours aux services de 32 entreprises assurant le transport de passagers d'un point à un autre, partiellement compensée par une baisse des besoins en pièces détachées. Les dépassements de crédit au titre des transports aériens (3 286 900 dollars) sont dus essentiellement à la hausse du coût de l'heure de vol pour l'avion militaire Casa-212, équipé pour renforcer les patrouilles aux frontières à raison de 3 850 dollars l'heure de vol, contre 750 dollars l'heure de vol

budgetés pour un avion Beechcraft-200. À sa demande, le Comité consultatif a été informé qu'un avion Beechcraft-200, spécialement équipé pour des opérations d'observation et de collecte d'informations, était initialement prévu pour des opérations d'observation et des patrouilles dans les zones côtières et frontalières et avait été utilisé comme base indicative des coûts pour l'établissement du budget; toutefois, l'appareil n'a pas pu être obtenu par l'intermédiaire des États Membres. En remplacement, un avion Casa-212, doté des mêmes capacités que l'avion Beechcraft-200, avait pu être obtenu, mais à un coût plus élevé. Les économies réalisées au titre des transports par mer (572 400 dollars) sont dues essentiellement au retard dans le déploiement de certains navires et la diminution du nombre des patrouilles portuaires. À sa demande, le Comité consultatif a été informé que du fait de l'absence d'installations locales et de problèmes logistiques ou dus à la profondeur des bassins, cinq seulement des huit ports prévus avaient fait l'objet de patrouilles.

### **III. Informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours**

7. Le Comité consultatif a été informé des dépenses effectives et prévues pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, au 30 avril 2010 (voir annexe I). À cette date, les dépenses prévues par rapport au crédit initial de 611 751 200 dollars (montant brut) (résolution 63/294 de l'Assemblée générale) s'élevaient à 569 167 800 dollars (montant brut), dont un montant de 37 969 500 dollars correspondant aux remboursements dus aux pays fournisseurs de contingents. Le 7 mai 2010, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à prendre des engagements pour la période 2009/10 pour un montant total ne dépassant pas 120 641 800 dollars (résolution 64/264 de l'Assemblée générale). Comme indiqué à l'annexe I, le montant total des fonds disponibles pour la période 2009/10, à savoir 732 393 000 dollars, devrait être intégralement utilisé, les dépenses prévues pour les mois de mai et juin 2010 se montant à 163 225 200 dollars. Au 17 mai 2010, le solde de trésorerie s'élevait à 138,2 millions de dollars, et la réserve opérationnelle portant sur trois mois à 194 651 000 dollars (non compris les remboursements aux pays fournisseurs de contingents); le déficit de trésorerie qui en résulterait serait d'un montant de 56 451 000 dollars.

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2010, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUSTAH depuis sa création s'élevait à 2 375 359 000 dollars. Les paiements reçus à la même date se chiffraient à 2 291 664 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 83 695 000 dollars. Au 31 décembre 2009, un montant de 73 513 000 dollars était dû au titre des coûts liés aux contingents; des paiements d'un montant total de 45 278 000 dollars avaient été effectués jusqu'en avril 2009. En outre, un paiement de 92 135 718 dollars pour la période allant de mai 2009 à février 2010 avait été effectué en janvier et en avril 2010. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, le solde s'élevait au 31 décembre 2009 à 70 666 000 dollars; des paiements d'un montant total de 17 461 000 dollars avaient été effectués jusqu'en septembre 2009. Qui plus est, un versement de 53 116 412 dollars pour la période allant jusqu'à décembre 2009 avait été effectué en avril 2010. En ce qui concernait les demandes d'indemnisation liées à des cas de décès ou d'invalidité, un montant de 3 272 000 dollars avait été versé pour 99 demandes d'indemnisation depuis le début de la

MINUSTAH et les engagements non réglés s'élevaient à 448 000 dollars; une demande d'indemnisation restait en suspens. Qui plus est, 28 mémorandums d'accord avaient été signés depuis le début et 17 en étaient au stade du projet. **Le Comité consultatif compte que la demande d'indemnisation liée à un cas de décès ou d'invalidité sera réglée rapidement. Il compte également que les 17 projets de mémorandum d'accord seront prêts dans les meilleurs délais.**

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2010, le tableau d'effectifs de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 se présentait comme suit :

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Nombre de postes autorisés<sup>a</sup></i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Contingents militaires <sup>b</sup>	8 940	8 294	7,2
Police des Nations Unies <sup>b</sup>	1 261	828	34,3
Unités de police constituées <sup>b</sup>	2 450	1 352	44,8
Personnel fourni par le Gouvernement	124	22	82,3
Personnel recruté sur le plan international	552	468	15,2
Personnel recruté sur le plan national	1 293	1 245	3,7
Postes temporaires (autres que pour les réunions) : recrutement international	18	14	22,2
Postes temporaires (autres que pour les réunions) : recrutement national	62	61	1,6
Volontaires des Nations Unies	248	219	11,7

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé pour la période.

<sup>b</sup> Dans sa résolution 1892 (2009), le Conseil de sécurité a décidé que la MINUSTAH comporterait une composante militaire dont les effectifs pourraient atteindre 6 940 soldats de tout rang et une composante policière de 2 211 membres. Par la suite, afin de contribuer au redressement, à la reconstruction et aux efforts de stabilité après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 en Haïti, le Conseil a décidé, dans sa résolution 1908 (2010), que la MINUSTAH comporterait une composante militaire dont les effectifs pourraient atteindre 8 940 soldats de tout rang et une composante policière de 3 711 membres.

#### **IV. Mécanismes de financement pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 décembre 2010**

10. Comme il est indiqué ci-dessus, le montant total des fonds disponibles, compte tenu des prévisions de dépenses révisées, pour l'exercice 2009/10 s'élève à 732 393 000 dollars, dont 611 751 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission (résolution 63/294 de l'Assemblée générale), et une autorisation d'engagement de dépenses ne dépassant pas 120 641 800 dollars (résolution 63/264 de l'Assemblée). En attendant la présentation du projet de budget détaillé pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011, le Secrétaire général demande dans sa note (A/64/764, par. 5) une autorisation d'engagement de dépenses avec mise en recouvrement, d'un montant de 380 402 700 dollars, pour le financement de la Mission pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010. Le Comité consultatif a été informé que le projet de budget pour l'exercice 2010/11 serait

présenté en septembre 2010. La demande d'autorisation d'engagement de dépenses pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 porterait sur : a) un montant de 312 748 900 dollars, qui représente essentiellement la moitié du crédit initialement ouvert pour l'exercice 2009/10 sur la base du maintien du mandat actuel de la MINUSTAH mais tient compte d'ajustements liés aux effectifs proposés; et b) des crédits supplémentaires d'un montant de 67 653 800 dollars devant permettre de financer les effectifs militaires et de police supplémentaires autorisés (53 849 700 dollars); l'appui au personnel de la MINUSTAH (6,5 millions de dollars); le fonctionnement du Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti (804 100 dollars); et l'aide à la population haïtienne au moyen de projets à effet rapide et de programmes de lutte contre la violence de quartier (6,5 millions de dollars).

11. Il ressort des informations fournies dans le tableau de la note du Secrétaire général que le montant demandé pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 se répartit comme suit : a) 191 108 400 dollars au titre des militaires et du personnel de police; b) 77 010 700 dollars au titre du personnel civil; et c) 112 283 600 dollars au titre des dépenses opérationnelles.

12. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a appris qu'il sera tenu compte des missions de maintien de la paix pour lesquelles des autorisations d'engagement de dépenses sont proposées pour la première moitié de l'exercice 2010/11, à savoir la MINUSTAH et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), dans la part de toutes les missions actives dans le financement du compte d'appui et de la Base de soutien logistique des Nations Unies. Le Comité consultatif a été également informé que lorsque les missions de maintien de la paix sont initialement financées au moyen d'autorisations d'engagement de dépenses et qu'elles obtiennent l'ouverture de l'intégralité des crédits demandés pour l'exercice, aucun mécanisme ne permet actuellement d'ajuster et de réviser rétroactivement leur part dans le financement du compte d'appui et de la Base de soutien logistique des Nations Unies. Par conséquent, et en attendant l'approbation de l'intégralité des budgets de ces missions, le Secrétaire général a envisagé d'utiliser les demandes d'autorisation d'engagement de dépenses comme base pour le calcul de la part de ces missions dans le financement du compte d'appui et de la Base de soutien logistique des Nations Unies au lieu de les exclure complètement.

#### **Militaires et personnel de police**

13. Le montant total des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police se décompose comme suit : 122 988 600 dollars pour les contingents; 36 751 500 dollars pour la Police des Nations Unies; et 31 368 400 dollars pour les unités de police constituées, compte tenu des dépenses liées à l'augmentation des effectifs des contingents et de la composante de police, à raison de 2 000 militaires et 1 500 policiers supplémentaires, portant ainsi leur nombre respectivement à 8 940 militaires et 3 711 policiers (résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité). S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé qu'à la fin de mai 2010, 1 700 militaires supplémentaires et 265 membres supplémentaires de la Police des Nations Unies seraient déployés et qu'à la fin de juin 2010, 797 membres des unités de police constituées le seront. Le reste du personnel serait déployé d'ici à août 2010 (voir également par. 9 ci-dessus).

### **Personnel civil**

14. Le montant total des dépenses prévues au titre du personnel civil se répartit comme suit : 44 422 000 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international; 15 386 500 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national; 6,5 millions de dollars au titre des Volontaires des Nations Unies; et 10 702 300 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions). Ce montant doit permettre de financer 324 postes de temporaire, dont 24 postes de temporaire proposés pour l'exercice 2009/10 et 300 postes de temporaire supplémentaires (131 agents recrutés sur le plan international, 143 agents recrutés sur le plan national et 26 Volontaires des Nations Unies), compte tenu d'un taux de vacance de 50 % (A/64/764, par. 6 à 10). Selon la note du Secrétaire général, ces postes sont jugés essentiels pour l'accomplissement des activités de programme et d'appui de la Mission au vu de l'élargissement de ses opérations. Le Conseil consultatif rappelle que les 24 postes de temporaire avaient été demandés dans le cadre de la récente demande d'autorisation d'engagement de dépenses, les dépenses afférentes devant être imputées sur les crédits ouverts pour l'exercice 2009/10. Ces postes, créés au sein de la MINUSTAH et au Département de l'appui aux missions au Siège de l'ONU, comprennent : 1 directeur des opérations et de l'administration à la MINUSTAH (D-2); 11 fonctionnaires chargés de l'orientation et du bien-être du personnel à la MINUSTAH (2 P-3, 2 administrateurs recrutés sur le plan national, 6 agents du Service mobile et 1 agent des services généraux recrutés sur le plan national); et 12 postes pour les fonctions d'appui au personnel et aux familles au Siège (1 P-4, 5 P-3 et 6 agents des services généraux). Le Secrétaire général demande aussi l'élévation à la classe supérieure de 32 postes actuels d'agent recruté sur le plan international approuvés pour l'exercice 2009/10 (2 P-5, 14 P-4, 15 P-3 et 1 agent du Service mobile). En réponse aux questions du Comité consultatif, une ventilation des 300 postes de temporaire proposés et des reclassements correspondants lui a été fournie (voir annexe II).

**15. Le Comité consultatif prend note de la base de calcul utilisée pour établir les prévisions de dépenses au titre du personnel civil. Il fait remarquer que le paragraphe 6 de la note du Secrétaire général, qui fait état de la création proposée de postes de temporaire et de l'élévation à des classes supérieures de postes d'agent recruté sur le plan international, n'est pas conforme aux procédures budgétaires établies étant donné que la création de postes et les décisions relatives aux reclassements de postes doivent être examinées par l'Assemblée générale dans le cadre de la présentation du budget. Le Comité fait remarquer également qu'un engagement de dépenses n'est pas l'outil approprié sur lequel l'on peut se fonder pour reclasser des postes existants. Par conséquent, le Comité se penchera sur les effectifs demandés compte tenu des résultats de l'examen global prévu des effectifs qui seront examinés dans le contexte du projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011.**

### **Dépenses opérationnelles**

16. Le montant total prévu des dépenses opérationnelles correspond essentiellement aux catégories de dépenses suivantes : a) installations et infrastructures (52 102 900 dollars); b) transports terrestres (6 623 600 dollars); c) transports aériens (15 324 300 dollars); d) transports maritimes et fluviaux (658 200 dollars); e) communications (13 515 900 dollars); f) fournitures, services

et matériel divers (6 702 200 dollars); et g) projets à effet rapide (5 millions de dollars).

*Fournitures et infrastructures*

17. Un montant estimatif de 6,5 millions de dollars est prévu pour des dépenses supplémentaires au titre de l'appui au personnel de la MINUSTAH, qui découlent de la poursuite de la mise à disposition par la Mission de logements pour le personnel recruté sur le plan international pour la période de trois mois allant de juillet à septembre 2010, moyennant la prorogation de la location d'un navire amarré. S'étant renseigné, le Comité a été informé que le navire avait été déployé initialement le 4 mars 2010 et que les services et fournitures à la charge de la Mission comprenaient le logement, trois repas et l'utilisation des salles et infrastructures d'exercice physique. Ayant demandé des précisions, le Comité a appris que le navire comptait 241 cabines et pouvait accueillir jusqu'à 451 personnes. Au 19 mai 2010, 280 personnes y logeaient, dont 85 agents de la MINUSTAH, 32 fonctionnaires affectés à titre temporaire d'autres missions, 110 policiers et officiers d'état-major de la MINUSTAH et 53 fonctionnaires d'autres organismes des Nations Unies. Le personnel civil, militaire et de police de la MINUSTAH et le personnel des fonds, programmes et organismes des Nations Unies qui sont membres de l'équipe de pays des Nations Unies paient 20 dollars par personne par nuit; toutes les autres personnes ne faisant pas partie du personnel de la MINUSTAH, y compris les fonctionnaires affectés à titre temporaire et les visiteurs du Siège, paient 40 dollars par personne par nuit. Les personnes en visite à la Mission peuvent également y loger s'il y a de la place. Le Comité a été en outre informé que les modalités actuelles de prise en charge des dépenses font l'objet d'un examen afin de veiller à ce que le logement soit fourni de la manière la plus économique compte tenu de la nécessité d'assurer la sécurité des conditions de vie après un tremblement de terre.

18. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé des efforts entrepris pour fournir un logement plus durable au personnel qui vit temporairement dans le navire amarré. Le Comité a appris que la MINUSTAH avait fait des recherches sur le marché du logement mais qu'elle n'a pu trouver de logements à un prix raisonnable et abordable pour le personnel civil, les officiers d'état-major et les agents de Police des Nations Unies en raison de l'augmentation de la demande de logements des fonds, programmes et organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des entreprises privées du secteur du bâtiment, alors que l'offre de logements est limitée du fait des destructions massives causées par le tremblement de terre. Le Comité a été en outre informé que la Mission a commencé à construire des logements temporaires pour 250 membres de son personnel et que les travaux devaient s'achever à la fin d'août. D'ici là, le contrat de location du navire amarré sera prorogé mensuellement. Au cours des deux prochaines années, la MINUSTAH envisage de construire des logements résistants aux cyclones et aux tremblements de terre pour 500 à 700 membres du personnel. **Le Comité note les efforts entrepris et engage la MINUSTAH à achever dès que possible la construction des logements temporaires afin de mettre fin à la nécessité de recourir au navire amarré. Le Comité compte qu'une mise à jour des plans pour la construction de logements plus permanents serait présentée dans le cadre des futurs projets de budget.**

*Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti*

19. Le Comité consultatif note qu'il est prévu dans la demande d'autorisation d'engagement de dépenses des ressources pour le Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti, créé en juin 2009 et basé à New York. Un montant total de 804 100 dollars est prévu au titre des fournitures, services et matériel divers pour le Bureau en vue de rembourser le Programme des Nations Unies pour le développement. S'étant renseigné, le Comité a été informé que le montant demandé, qui n'est qu'indicatif, servira à couvrir le déficit de financement prévu des autres partenaires qui fournissent des contributions pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 et que le crédit supplémentaire est demandé pour faire face au rôle élargi de l'Envoyé spécial à la suite du tremblement de terre (voir par. 20 ci-dessous). Le solde des crédits nécessaires serait inscrit dans le projet de budget correspondant pour 2010/11. Le Comité a été en outre informé que le montant total des crédits nécessaires pour le fonctionnement du Bureau de l'Envoyé spécial pour les années 2009 à 2011 s'élève à 7,5 millions de dollars, que le Bureau compte 21 fonctionnaires, dont l'Envoyé spécial, et que le montant de 804 000 dollars au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses servirait à financer six postes, un véhicule et un quart des dépenses de bureau. Les partenaires qui apportent un concours financier sont la Fondation Clinton, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale pour les migrations, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale.

20. Le Comité consultatif a été en outre informé que le mandat de la MINUSTAH et celui du Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti étaient complémentaires, le Bureau ayant été initialement chargé de mobiliser les investissements du secteur privé extérieur et un engagement accru de la diaspora et d'autres acteurs non traditionnels. Le Comité a appris que l'Envoyé spécial est appelé à entretenir des contacts étroits avec le Représentant spécial du Secrétaire général en Haïti et qu'à la suite du tremblement de terre du 12 janvier 2010, le Secrétaire général lui avait demandé d'assumer un rôle élargi, englobant la direction des efforts internationaux de coordination et l'orientation stratégique de la participation de l'ONU aux efforts de relèvement et de secours qui sont maintenant devenus un domaine d'action essentiel de la MINUSTAH. Par ailleurs, l'Envoyé spécial aidera à coordonner les activités des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux en Haïti.

**21. Le Comité consultatif a souhaité savoir sur quelle base des ressources ont été prévues au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses aux fins du financement du Bureau de l'Envoyé spécial. N'ayant pas reçu de justification, il demande que tout complément d'information soit fourni directement à l'Assemblée générale. En l'absence d'informations tenant lieu de justification suffisante, le Comité consultatif n'est pas en mesure de recommander que les ressources demandées pour le Bureau de l'Envoyé spécial soient prévues au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses.**

*Projets à effet rapide*

22. Un montant estimatif de 6,5 millions de dollars est prévu pour des dépenses supplémentaires liées à des projets à effet rapide au titre des fournitures, services et matériel divers (3 millions de dollars) et au titre des projets à effet rapide (3,5 millions de dollars). S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que la MINUSTAH est de plus en plus appelée à jouer un rôle essentiel pour ce qui est d'assurer que les collectivités locales continuent à faire preuve de bonne volonté; il est donc proposé d'élargir la mise en œuvre des projets à effet rapide en raison des besoins accrus à la suite du tremblement de terre. Le Comité rappelle les observations qu'il a formulées concernant les projets à effet rapide (A/64/660/Add.10, par. 18 et 19).

## V. Conclusion

23. Les décisions que le financement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 appelle de la part de l'Assemblée générale sont présentées au paragraphe 44 du rapport sur l'exécution du budget (A/64/554). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 514 800 dollars ainsi que le montant (8 524 000 dollars) des recettes diverses et des ajustements pour l'exercice clos le 30 juin 2009 soient portés au crédit des États Membres, selon des modalités qu'il appartient à l'Assemblée de fixer.**

24. Les décisions que les mécanismes de financement de la MINUSTAH pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 appelle de la part de l'Assemblée générale sont présentées au paragraphe 15 de la note du Secrétaire général (A/64/764). **Compte tenu de ce qui précède et des facteurs liés au rythme de recrutement du nouveau personnel, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses avec mise en recouvrement, d'un montant de 375 millions de dollars, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010.**

25. **Les observations et recommandations formulées par le Comité consultatif dans le présent rapport sont sans préjudice de toutes autres recommandations que le Comité pourrait faire sur de futures demandes d'effectifs et d'autres ressources pour la MINUSTAH. En outre, le Secrétaire général devrait être tenu de présenter à l'Assemblée générale, dès que possible pendant la partie principale de sa soixante-cinquième session, le projet de budget intégral de la Mission afin de permettre à l'Assemblée de se prononcer sur les ressources demandées.**

*Documentation*

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/554)
- Note du Secrétaire général sur les mécanismes de financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/764)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les mécanismes de financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/64/660/Add.10)
- Résolution 1892 (2009) du Conseil de sécurité
- Résolutions 64/264 et 62/261 de l'Assemblée générale concernant le financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

## Annexe I

## Prévisions de dépenses de la MINUSTAH pour 2009/10, sur la base des dépenses engagées à ce jour

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (en cumul annuel)					Prévisions de dépenses				
	Crédit ouvert pour 2009/10	Allocation au 30 avril 2010	Dépenses au 30 avril 2010 <sup>a</sup>	Solde inutilisé au 30 avril 2010	Dépenses engagées au titre du matériel appartenant aux contingents, des contingents et des forces de police, mais non encore constatées <sup>b</sup>	Mai	Juin	Total	Montant des fonds prévus à la fin de l'année par rapport au crédit alloué	Montant des fonds prévus à la fin de l'année par rapport au crédit ouvert
Contingents	196 036,7	147 386,7	143 867,1	3 519,6	27 003,0	26 063,9	22 873,9	219 807,8	(72 421,1)	(23 771,1)
Police des Nations Unies	57 961,6	57 961,6	47 629,6	10 332,0	–	4 881,6	4 881,6	57 392,7	568,9	568,9
Unités de police constituées	32 690,7	25 690,7	27 729,7	(2 039,0)	5 433,7	5 133,0	5 249,7	43 546,1	(17 855,4)	(10 855,4)
<b>Total partiel (militaires et personnel de police)</b>	<b>286 689,0</b>	<b>231 039,0</b>	<b>219 226,4</b>	<b>11 812,6</b>	<b>32 436,7</b>	<b>36 078,4</b>	<b>33 005,2</b>	<b>320 746,7</b>	<b>(89 707,7)</b>	<b>(34 057,7)</b>
Personnel recruté sur le plan international	92 418,4	86 528,4	75 723,9	10 804,5	–	12 953,3	12 953,3	101 630,4	(15 102,0)	(9 212,0)
Personnel recruté sur le plan national	30 772,9	31 372,9	25 658,4	5 714,5	–	3 874,0	3 874,0	33 406,4	(2 033,5)	(2 633,5)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 770,5	4 770,5	2 716,4	2 054,1	–	271,6	271,6	3 259,7	1 510,8	1 510,8
Volontaires des Nations Unies	12 313,0	12 563,0	9 755,3	2 807,7	–	784,5	784,5	11 324,3	1 238,7	988,7
<b>Total partiel (personnel civil)</b>	<b>140 274,8</b>	<b>135 234,8</b>	<b>113 854,0</b>	<b>21 380,8</b>	<b>–</b>	<b>17 883,4</b>	<b>17 883,4</b>	<b>149 620,8</b>	<b>(14 386,0)</b>	<b>(9 346,0)</b>

Catégorie de dépenses	Dépenses (en cumul annuel)					Prévisions de dépenses				
	Crédit ouvert pour 2009/10	Allocation au 30 avril 2010	Dépenses au 30 avril 2010 <sup>a</sup>	Solde inutilisé au 30 avril 2010	Dépenses engagées au titre du matériel appartenant aux contingents, des contingents et des forces de police, mais non encore constatées <sup>b</sup>	Mai	Juin	Total	Montant des fonds prévus à la fin de l'année par rapport au crédit alloué	Montant des fonds prévus à la fin de l'année par rapport au crédit ouvert
Personnel fourni par des gouvernements	1 451,1	1 451,1	583,7	867,4	–	60,0	60,0	703,7	747,4	747,4
Consultants	214,9	264,9	153,1	111,8	–	–	–	153,1	111,8	61,8
Voyages	1 829,1	1 879,1	1 253,7	625,4	–	500,0	–	1 753,7	125,4	75,4
Installations et infrastructures	84 991,9	113 229,9	86 834,5	26 395,4	2 933,7	12 642,5	8 263,6	110 674,2	2 555,7	(25 682,3)
Transports terrestres	13 247,2	13 895,2	16 521,4	(2 626,2)	–	558,8	558,8	17 639,0	(3 743,8)	(4 391,8)
Transports aériens	30 648,6	30 296,6	24 501,3	5 795,3	–	2 969,8	3 045,5	30 516,6	(220,0)	132,0
Transports maritimes ou fluviaux	1 316,4	1 316,4	426,7	889,7	–	172,0	172,0	770,7	545,7	545,7
Communications	25 004,7	32 560,7	31 507,1	1 053,6	1 233,4	3 801,2	3 198,2	39 739,8	(7 179,1)	(14 735,1)
Informatique	7 004,3	21 424,3	15 822,6	5 601,7	–	1 325,6	1 325,6	18 473,8	2 950,5	(11 469,5)
Santé	6 921,6	7 921,6	4 976,6	2 945,0	811,5	618,2	605,7	7 012,0	909,6	(90,4)
Matériel spécial	325,4	3 325,4	2 111,4	1 214,0	554,2	277,1	277,1	3 219,9	105,5	105,5
Fournitures, services et matériel divers	5 832,2	14 912,2	12 005,6	2 906,6	–	8 181,6	8 181,6	28 368,9	(13 456,7)	(22 536,7)
Projets à effet rapide	3 000,0	3 000,0	1 420,3	1 579,7	–	790,0	790,0	3 000,3	(0,3)	(0,3)
<b>Total partiel (dépenses opérationnelles)</b>	<b>184 787,4</b>	<b>245 477,4</b>	<b>198 117,9</b>	<b>47 359,5</b>	<b>5 532,8</b>	<b>31 896,8</b>	<b>26 478,1</b>	<b>262 025,5</b>	<b>(16 548,1)</b>	<b>(77 238,1)</b>
<b>Total (Mission)</b>	<b>611 751,2</b>	<b>611 751,2</b>	<b>531 198,3</b>	<b>80 552,9</b>	<b>37 969,5</b>	<b>85 858,6</b>	<b>77 366,6</b>	<b>732 393,0</b>	<b>(120 641,8)</b>	<b>(120 641,8)</b>
						Fin mai	Fin juin			
<b>Solde inutilisé à la fin du mois</b>				80 552,9	42 583,4	(43 275,2)	(120 641,8)			

Note : Le montant des crédits ouverts et alloués figure dans le tableau pour indiquer l'utilisation des ressources approuvées après le séisme du 12 janvier 2010.

<sup>a</sup> Comprend 33 millions de dollars de préengagements approuvés au 30 avril.

<sup>b</sup> Dépenses engagées par la Mission en avril 2010 les engagements restant à souscrire.

## Annexe II

## Récapitulatif des propositions concernant le reclassement de postes existants et l'ajout de postes de temporaire, 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2011

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	+ 1	D-1	Directeur du Bureau	Nouveau poste
	+ 1	P-5	Adjoint au Directeur	Nouveau poste
	+ 1	P-5	Spécialiste de la planification	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Spécialiste des affaires politiques	Nouveau poste
	+ 2	P-3	Spécialistes des affaires politiques	Nouveaux postes
	+ 3	SM	Assistants administratifs	Nouveaux postes
	+ 2	GN	Assistants administratifs	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 11</b>			
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	+ 1	D-2	Directeur (opérations et administration)	Poste de temporaire approuvé
	+ 2	P-4	Spécialistes de l'état de droit	Nouveaux postes
	+ 1	P-4	Spécialiste de la coordination	Nouveau poste
	+ 1	SM	Assistant administratif	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 4</b>			
Bureau du Représentant spécial adjoint (aide humanitaire et activités de développement)	+ 1	P-3	Spécialiste de l'aide humanitaire et des activités de développement	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 1</b>			
<b>Total, Direction exécutive et administration</b>	<b>+ 16</b>			
<b>Composante 1</b>				
Division des affaires politiques et de la planification	+ 1	D-2	Directeur de la Division	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Spécialiste des affaires politiques	Nouveau poste
	+ 2	AN	Spécialistes des affaires politiques	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 4</b>			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Section de l'assistance électorale	+ 1	P-4	Spécialiste de l'assistance électorale	Nouveau poste
	+ 3	P-3	Spécialistes de l'assistance électorale	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 4</b>			
Section de la communication et de l'information	+ 1	P-5	Chef adjoint/Porte-parole	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Porte-parole	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Responsable des programmes radiophoniques	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Responsable des programmes radiophoniques	Poste supprimé
	+ 1	SM	Éditeur vidéo	Nouveau poste
	+ 1	SM	Webmestre	Nouveau poste
	+ 7	AN	Responsables de l'information	Nouveaux postes
	+ 17	GN	Journalistes de radio	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 26</b>			
Section des affaires civiles	+ 1	P-5	Spécialiste de la gestion des frontières	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Spécialiste de la gestion des frontières	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Spécialiste de la planification	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Responsable de la remontée de l'information	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Administrateur de projets	Nouveau poste
	+ 4	AN	Spécialistes des affaires civiles	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 9</b>			
<b>Total, composante 1</b>	<b>+ 43</b>			
<b>Composante 2</b>				
Bureau du chef de la police	+ 1	P-5	Spécialiste hors classe de la planification	Nouveau poste
	+ 1	P-5	Conseiller politique hors classe	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Spécialiste de l'appui	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 3</b>			
Section de la lutte contre la violence communautaire	+ 6	AN	Administrateurs de projets	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 6</b>			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Section de la justice	+ 1	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Spécialiste des affaires judiciaires	Nouveau poste
	+ 5	AN	Spécialistes des affaires judiciaires	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 7</b>			
Groupe de l'administration pénitentiaire	+ 2	P-3	Spécialistes des questions pénitentiaires	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 2</b>			
Centre d'opérations commun	+ 1	P-5	Chef du Centre d'opérations commun	Nouveau poste
	+ 3	P-4	Spécialistes des opérations	Nouveaux postes
	+ 1	P-2	Spécialiste adjoint des opérations	Nouveau poste
	+ 1	SM	Assistant administratif	Nouveau poste
	+ 1	AN	Spécialiste des opérations	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 7</b>			
Cellule d'analyse conjointe de la Mission	+ 2	P-3	Spécialistes de l'information et des risques	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 2</b>			
Section des affaires juridiques	+ 1	P-4	Juriste	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Juriste	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 2</b>			
<b>Total, composante 2</b>	<b>+ 29</b>			
<b>Composante 3</b>				
Section des droits de l'homme	+ 1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme	Nouveau poste
	+ 3	AN	Spécialistes des droits de l'homme	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 4</b>			
Groupe de la protection de l'enfance	+ 1	P-3	Conseiller à la protection de l'enfance	Nouveau poste
	+ 1	P-2	<b>Conseiller adjoint à la protection de l'enfance</b>	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 2</b>			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Section de la problématique hommes-femmes	+ 1	AN	Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 1</b>			
<b>Total, composante 3</b>	<b>+ 7</b>			
<b>Composante 4</b>				
Groupe de la coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement	+ 2	P-4	Spécialistes de la coordination de l'action humanitaire et des activités de développement	Nouveaux postes
	+ 4	P-3	Spécialistes de la coordination de l'action humanitaire et des activités de développement	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 6</b>			
<b>Total, composante 4</b>	<b>+ 6</b>			
<b>Composante 5</b>				
Section de la sécurité	+ 1	P-4	Agent de sécurité principal	Nouveau poste
	+ 1	P-2	Agent de sécurité auxiliaire	Nouveau poste
	+ 2	SM	Agents de sécurité	Nouveaux postes
	+ 1	SM	Fonctionnaire d'administration	Nouveau poste
	+ 21	GN	Gardes	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 26</b>			
Bureau du Chef de l'appui à la Mission	+ 1	P-4	Chef du Groupe de la gestion des marchés	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Chef du Groupe de la gestion des marchés	Poste supprimé
	+ 2	P-4	Fonctionnaires d'administration (régions)	Nouveaux postes
	+ 3	P-3	Spécialistes de la gestion des marchés	Nouveaux postes
	+ 2	P-3	Fonctionnaires du budget	Nouveaux postes
	+ 4	P-3	Fonctionnaires d'administration (régions)	Nouveaux postes
	+ 2	P-3	Conseillers du personnel	Postes de temporaire approuvés
	+ 2	SM	Assistants à la gestion des marchés	Nouveaux postes
	+ 2	SM	Assistants (budget)	Nouveaux postes
	+ 6	SM	Conseillers du personnel	Postes de temporaire approuvés
	+ 2	GN	Assistants (budget)	Nouveaux postes
	+ 1	VNU	Assistant à la gestion des marchés	Nouveau poste

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+ 2	AN	Conseillers du personnel	Postes de temporaire approuvés
	+ 1	PN	Assistant auprès des conseillers du personnel	Poste de temporaire approuvé
<b>Total partiel</b>	<b>+ 29</b>			
<b>Bureau du Chef des services administratifs</b>				
	+ 1	D-1	Chef des services administratifs	Reclassement d'un poste P-5
	- 1	P-5	Chef des services administratifs	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Fonctionnaire d'administration	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Conseiller du personnel	Nouveau poste
	+ 1	SM	Conseiller du personnel	Nouveau poste
	+ 1	AN	Conseiller du personnel	Nouveau poste
	+ 1	VNU	Assistant à la formation	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 6</b>			
<b>Section des finances</b>				
	+ 1	P-5	Chef de la Section des finances	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section des finances	Poste supprimé
	+ 2	P-4	Fonctionnaires des finances	Reclassement de postes P-3
	- 2	P-3	Fonctionnaires des finances	Postes supprimés
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
<b>Section du personnel</b>				
	+ 1	P-5	Chef de la Section du personnel	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section du personnel	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Administrateur du personnel	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Administrateur du personnel	Nouveau poste
	+ 4	SM	Assistants d'administration du personnel	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 6</b>			
<b>Section des services généraux</b>				
	+ 1	P-5	Chef de la Section des services généraux	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section des services généraux	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef du Groupe du contrôle du matériel et des stocks	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Chef du Groupe du contrôle du matériel et des stocks	Poste supprimé
	+ 1	SM	Spécialiste des contrats de bail	Nouveau poste

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+ 1	AN	Fonctionnaire chargé des voyages	Nouveau poste
	+ 30	PN	Groupe de la gestion des finances/Assistants (voyages)	Nouveaux postes
	+ 3	VNU	Courrier et valise diplomatique/Groupe de la gestion des finances/Assistants (voyages)	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 35</b>			
Section des achats	+ 1	P-5	Chef de la Section des achats	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section des achats	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Fonctionnaire des achats	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Fonctionnaire chargé des achats	Poste supprimé
	+ 2	SM	Assistants aux achats	Nouveaux postes
	+ 1	AN	Fonctionnaire chargé des achats	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 3</b>			
<b>Total, services administratifs</b>	<b>+ 50</b>			
<b>Bureau du Chef des services d'appui intégrés</b>	<b>+ 105</b>			
	+ 1	D-1	Chef des services d'appui intégrés	Reclassement d'un poste P-5
	- 1	P-5	Chef des services d'appui intégrés	Poste supprimé
	+ 1	P-5	Chef adjoint des services d'appui intégrés	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef adjoint des services d'appui intégrés	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef du Groupe du matériel appartenant aux contingents	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Chef du Groupe du matériel appartenant aux contingents	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Spécialiste de la logistique	Nouveau poste
	+ 2	P-3	Chefs des équipes chargées du matériel appartenant aux contingents	Nouveaux postes
	+ 1	SM	Assistant (administration et budget)	Nouveau poste
	+ 2	SM	Inspecteurs chargés du matériel appartenant aux contingents	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 6</b>			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Section des communications et de l'informatique	+ 1	P-5	Chef de la Section des communications et de l'informatique	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section des communications et de l'informatique	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Fonctionnaire chargé des communications	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Fonctionnaire chargé des communications	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Informaticien	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Informaticien	Poste supprimé
	+ 2	VNU	Assistants (communications et informatique)	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 2</b>			
Section du génie	+ 1	P-5	Chef de la Section du génie	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section du génie	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef adjoint (Section du génie)	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Chef du Groupe de la planification	Nouveau poste
	+ 3	P-3	Électriciens/mécaniciens	Nouveaux postes
	+ 6	SM	Assistants Génie (régions)/Assistants Génie	Nouveaux postes
	+ 2	SM	Contremaîtres (électricité)	Nouveaux postes
	+ 3	AN	Contremaîtres (construction/entretien)	Nouveaux postes
	+ 12	GN	Responsables de la gestion des biens et du matériel	Nouveaux postes
+ 6	VNU	Contremaîtres (construction/entretien)	Nouveaux postes	
<b>Total partiel</b>	<b>+ 34</b>			
Section de l'approvisionnement	+ 1	P-5	Chef de la Section de l'approvisionnement	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section de l'approvisionnement	Poste supprimé
	+ 2	P-4	Chefs de groupe	Reclassement de postes P-3
	- 2	P-3	Chefs de groupe	Postes supprimés
	+ 1	SM	Responsable de l'assurance qualité et du contrôle de la qualité (rations)	Nouveau poste
	+ 1	SM	Assistant à l'approvisionnement (régions)	Nouveau poste
	+ 4	GN	Assistants à l'approvisionnement (régions)	Nouveaux postes

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+ 2	GN	Assistants (rations)	Nouveaux postes
	+ 2	VNU	Assistants à l'approvisionnement (régions)	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 10</b>			
Section des services médicaux	+ 1	P-5	Chef de la Section des services médicaux	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section des services médicaux	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Médecin	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Médecin	Poste supprimé
	+ 1	P-3	Médecin	Nouveau poste
	+ 1	SM	Infirmier en chef	Reclassement d'un poste de temporaire (personnel temporaire autre que pour les réunions)
	- 1	SM	Infirmier en chef	Poste supprimé
	+ 1	SM	Pharmacien	Nouveau poste
	+ 3	GN	Infirmier/Chauffeur/Laborantin	Nouveaux postes
	+ 4	VNU	Médecins (2)/Infirmier/Laborantin	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 9</b>			
Section des transports aériens	+ 1	P-5	Chef de la Section des transports aériens	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section des transports aériens	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef du Centre d'opérations aériennes de la Mission	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Chef du Centre d'opérations aériennes de la Mission	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef du Groupe de la conformité technique	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Chef du Groupe de la conformité technique	Poste supprimé
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
Centre mixte des opérations logistiques	+ 1	P-5	Chef du Centre mixte des opérations logistiques	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef du Centre mixte des opérations logistiques	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef (Opérations)	Nouveau poste
	+ 1	P-4	Chef (Planification)	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Spécialiste de la logistique (communication de l'information)	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Spécialiste de la logistique (planification)	Nouveau poste

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+ 2	P-3	Spécialistes de la logistique (opérations)	Nouveaux postes
	+ 2	P-3	Spécialistes de la logistique (Les Cayes et Leogane)	Nouveaux postes
	+ 5	SM	Spécialistes de la logistique (régions)	Nouveaux postes
	+ 1	SM	Assistant administratif	Nouveau poste
<b>Total partiel</b>	<b>+ 14</b>			
Section du contrôle des mouvements	+ 1	P-5	Chef de la Section du contrôle des mouvements	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section du contrôle des mouvements	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef du Centre commun de coordination des mouvements	Reclassement d'un poste P-3
	- 1	P-3	Chef du Centre commun de coordination des mouvements	Poste supprimé
	+ 1	P-3	Chef (Groupe des mouvements aériens)	Nouveau poste
	+ 1	SM	Assistant (administration et budget)	Nouveau poste
	+ 5	GN	Assistants (contrôle des mouvements)	Nouveaux postes
	+ 4	VNU	Assistants (contrôle des mouvements)	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 11</b>			
Section du transport	+ 1	P-5	Chef de la Section du transport	Reclassement d'un poste P-4
	- 1	P-4	Chef de la Section du transport	Poste supprimé
	+ 1	P-4	Chef adjoint (Section du transport)	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Responsable de l'entretien technique	Nouveau poste
	+ 4	SM	Spécialistes des transports régionaux (3)/Assistant	Nouveaux postes
	+ 10	GN	Mécaniciens auto (régions)	Nouveaux postes
	+ 3	VNU	Mécaniciens auto (régions)	Nouveaux postes
<b>Total partiel</b>	<b>+ 19</b>			
<b>Total, composante 5</b>	<b>+ 210</b>			
Division du personnel des missions	+ 1	P-4	Spécialiste du soutien aux membres du personnel et à leur famille	Poste de temporaire approuvé
	+ 2	P-3	Spécialistes du soutien aux membres du personnel et à leur famille	Postes de temporaire approuvés
	+ 1	P-3	Médecin	Poste de temporaire approuvé

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+ 1	P-3	Spécialiste des prestations spéciales, des voyages et des expéditions	Poste de temporaire approuvé
	+ 1	P-3	Spécialiste du personnel et de l'administration des prestations	Poste de temporaire approuvé
	+ 1	GN	Spécialiste du soutien aux membres du personnel et à leur famille	Poste de temporaire approuvé
	+ 2	GN	Spécialistes des prestations spéciales, des voyages et des expéditions	Postes de temporaire approuvés
	+ 1	GN	Spécialiste des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines	Poste de temporaire approuvé
	+ 2	GN	Spécialistes du personnel et de l'administration des prestations	Postes de temporaire approuvés
<b>Total partiel</b>	<b>+ 12</b>			
Personnel recruté sur le plan international	+ 146			
Personnel recruté sur le plan national	+ 152			
Volontaires des Nations Unies	+ 26			
<b>Total partiel</b>	<b>+ 324</b>			
Reclassements				
De P-5 à D-1	+ 2			
De P-4 à P-5	+ 14			
De P-3 à P-4	+ 14			
Poste de temporaire transformé en poste d'agent du Service mobile	+ 1			
Postes supprimés	- 31			
Nouveaux postes	+ 300			
Postes de temporaire approuvés	+ 24			
<b>Changement net</b>	<b>+ 324</b>			